

à tour de rôle des relevés visant le cumul des directorats. Je vais, à mon tour, présenter à la Chambre un état des intérêts que possèdent trois de ces personnages.

Comme directeur, ou directeur-gérant, ou parfois comme président, sir Herbert Holt exerce son influence sur les titres suivants:

Compagnies canadiennes en général	\$ 1,136,400,000
Compagnies d'assurances	688,700,000
Banque Royale (président)	825,700,000
Chemin de fer du Pacifique-Canadien	1,380,900,000
Compagnies canadiennes exploitées à l'étranger	505,600,000
	<hr/>
	\$4,537,300,000

M. BOURASSA: Que dites-vous de la compagnie des tramways de Montréal?

M. GARLAND (Bow-River): Je n'ai pas tout cité. Il est président de la Montreal Trust, au sujet de laquelle je ne puis avoir de renseignements exacts touchant son actif-capital, mais qui comprend un grand nombre d'intérêts divers, des banques et des corporations.

Je prends ensuite sir Charles Gordon:

Portefeuille général	\$ 454,000,000
Banque de Montréal (président)	794,000,000
Chemin de fer du Pacifique-Canadien	1,380,900,000
	<hr/>
	\$2,628,900,000

Sir Charles Gordon, en dehors du Royal Trust, dont l'actif-capital, comme celui du Montreal Trust, est difficile à connaître, détient \$2,628,900,000 chiffre qui, soit dit en passant, n'est nullement exagéré.

Je passe maintenant à M. W. A. Black:

Portefeuille général	\$ 345,000,000
Banque de Montréal	794,000,000
Chemin de fer du Pacifique-Canadien	1,380,900,000
	<hr/>
	\$2,519,900,000

Ces trois sommes forment un total de \$9,686,100,000. Cependant il ne serait pas juste de laisser ces chiffres sous leur forme actuelle parce qu'ils comprennent trois fois la valeur véritable pour le chemin de fer du Pacifique-Canadien et deux fois la valeur pour d'autres institutions. Je vais donc déduire tout ce qui est compté en double et je vois que ces trois individus ont la régie d'un capital de \$5,835,300,000—cela entre les mains de trois hommes seulement. Cette somme représente approximativement un cinquième de la richesse totale estimée du Dominion. Je me demande si les honorables députés comprennent ce que cela signifie, l'étendue du pouvoir mis entre les mains de ces hommes.

Le très hon. M. BENNETT: Mon honorable collègue me permettra de lui faire observer

que sa déclaration est tout à fait inexacte. Ces trois hommes sont trois entre beaucoup d'autres. Ils n'ont pas la haute main sur le montant d'argent qu'il a cité. L'honorable député ne veut certainement pas dire une chose pareille à la Chambre.

M. GARLAND (Bow-River): Le très honorable premier ministre (M. Bennett) a parfaitement raison. Ils n'ont pas la maîtrise absolue de ces sommes, mais mon très honorable ami sait comme moi la puissante force dominante qu'ils ont tous les trois sur les bureaux de direction de chacune de ces corporations.

Le très hon. M. BENNETT: Je sais le contraire. Je sais qu'ils assistent bien rarement aux assemblées, sauf en deux ou trois cas—la banque de Montréal et un ou deux autres. Prenez, par exemple, deux de ces financiers. Ils ont la haute main sur les institutions dont ils sont les présidents et détiennent la régie, mais dans les cas des autres institutions, ils assistent très rarement aux assemblées. Il est bon d'être juste à cet égard. C'est une chose que de susciter des préventions, et c'en est une autre d'être juste.

M. GARLAND (Bow-River): Mon intention est d'être juste sans créer de préventions. L'énorme pouvoir dominateur exercé par ces hommes entraîne une sorte de dictature économique que le très honorable premier ministre connaît bien. J'aimerais connaître des cas précis où les véritables plans et les désirs d'hommes comme sir Herbert Holt ont été contrecarrés, même par le Gouvernement.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député devrait lire le projet de loi sur la Banque du Canada.

M. GARLAND (Bow-River): Nous ne nous occupons pas de la Banque du Canada pour le moment, mais bien des banques commerciales. Puis-je faire observer que si le bill de la Banque du Canada prévoit une surveillance sur le total du crédit dans tout le pays, il ne se propose pas de régir l'allocation ou la direction de ce total de crédit. Cette arme d'une si grande puissance est encore laissée entre les mains d'hommes comme ceux dont je viens de parler.

Pendant environ sept mille ans, nos ancêtres ont tiré leur subsistance de la terre au moyen de leur force physique et avec l'aide d'animaux domestiques. Pendant cette période, l'intensité de la production humaine est restée à peu près la même. Les seules machines qui existaient étaient très primitives. Ici et là, une roue hydraulique fournissait un peu d'énergie directe, mais c'était tout. Puis l'homme découvrit la vapeur pour ainsi dire